

COMMUNAUTE URBAINE

DE

BORDEAUX

**EXTRAIT**  
**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU**  
**CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**SEANCE PUBLIQUE DU 22 DECEMBRE 2006**  
**(CONVOCAION DU 11 DECEMBRE 2006)**

(Convocation du **Erreur ! Aucune variable de document fournie.**)

Aujourd'hui vendredi vingt deux décembre deux mille six à 09 heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de Bordeaux s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain Rousset, Président de la Communauté Urbaine de Bordeaux.

**ETAIENT PRESENTS :**

M. ROUSSET Alain, M. JUPPE Alain, M. HOUDEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCHENE Michel, Mme FAYET Véronique, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, M. MARTIN Hugues, M. FELTESSE Vincent, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GUICHARD Max, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. BANNEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOURRAGUE Chantal, Mme BRACQ Mireille, M. BREILLAT Jacques, Mme BRUNET Françoise, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, M. CASTEL Lucien, M. CHAZEAU Jean, Mme CONTE Marie-Josée, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, Mme DUMONT Dominique, M. DUPRAT Christophe, M. DUTIL Silvere, Mme FAORO Michèle, M. FERILLOT Michel, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GOURGUES Jean-Pierre, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIRE Pierre, M. MAMERE Noël, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, M. PARACHOU Serge, Mme PARCELIER Muriel, M. PETIT Alain, M. POIGNONEC Michel, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, Mme TOUTON Elisabeth, Mme VIGNE Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

**EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

Mme CARTRON Françoise à M. PIERRE Maurice (à cpter de 11 h 00)	Mme CAZALET Anne-Marie à Mme PUJO Colette
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain (à cpter de 12 h 30)	M. CAZENAVE Charles à Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia
M. DAVID Alain à M. GRANET Michel (à cpter de 11 h 00)	M. CORDOBA Aimé à M. GUICHARD Max
Mme FAYET Véronique à M. CAZABONNE Didier (jusqu'à 10 h 25)	M. DELAUX Stéphan à M. DAVID Jean-Louis
M. GELLE Thierry à M. CAZABONNE Alain	M. FAYET Guy à M. POIGNONEC Michel
Mme LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis	M. JUNCA Bernard à M. BOBET Patrick
M. LAMAISON Serge à M. GUICHOUX Jacques	M. PONS Henri à Mme DARCHE Michelle
M. SOUBIRAN Claude à M. SIMON Patrick	M. REDON Michel à M. RESPAUD Jacques
M. ANZIANI Alain à M. SAINTE-MARIE Michel	M. TAVART Jean-Michel à M. HOURCQ Robert
M. BANAYAN Alexis à M. MANSENCAL Alain	Mme TOUTON Elisabeth à Mme WALRYCK Anne (à cpter de 11 h 15)
M. CANIVENC René à M. QUERON Robert	
M. CASTEX Régis à M. CASTEL Lucien	

**LA SÉANCE EST OUVERTE**

**Marchés publics - Construction du tramway 1ère phase - Marché n°01 200 U -  
Réalisation des espaces verts - (URB 13) - Avenant n°1 - Autorisation de signer**

Monsieur CAZABONNE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Par les délibérations n°2000/724 du 22 septembre 2000 et n°2001/0453 du 28 mai 2001, la Communauté Urbaine de Bordeaux a autorisé le marché permettant la réalisation des travaux d'espaces verts pour la 1<sup>ère</sup> phase du tramway, agrémentant ainsi les lignes sur les communes de Bordeaux, Cenon, Lormont, Pessac et Talence.

Le marché n°01200U a été notifié le 1<sup>er</sup> août 2001 pour un montant de 901 671 € HT. Les travaux concernent la réalisation des fosses, la plantation des arbustes, d'arbres tiges, de conifères, de plantes grimpantes, de gazon avec des prestations de tuteurage, d'haubanage. Le marché prévoit également quatre années de travaux de confortement et d'entretien pour une remise des espaces verts aux communes.

Aujourd'hui, il convient d'acter les modifications suivantes :

- La prolongation de la période de confortement d'un an pour une remise des espaces verts aux communes entre janvier 2007 et juin 2007. Cette période de confortement supplémentaire a une incidence financière de 47 933 € HT.  
La prolongation de la période d'entretien des végétaux plantés en 2001 et 2002 sur Lormont, Cenon, Talence et Pessac permet de remettre aux communes de manière concomitante et homogène l'ensemble des végétaux au 1<sup>er</sup> juillet 2007, après avoir assuré une remise à niveau qualitative des plantations en accord avec les communes (pallier notamment les effets de brûlures du soleil lors de l'été 2003 ayant engendré des phénomènes d'échaudures sur les arbres, remplacer les arbres victimes d'accidents). Cette mesure rend plus simple la remise en gestion aux

communes (« tout à une seule date par commune ») tout en facilitant la gestion des différentes phases d'entretien pour la Communauté urbaine de Bordeaux.

- Des modifications techniques internes au marché en cours de chantier, notamment par du tuteurage, et ce pour un montant de 8 623,8 € HT  
L'augmentation du nombre de tuteurs est liée aux nombreuses dégradations subies (vandalisme, automobiles, accidents divers) et aux vols commis par des tiers. Il est donc nécessaire de remplacer les tuteurs plus souvent qu'initialement prévu au marché.

Aussi ces modifications augmentent le marché n°120 0U de 56 556,80 € HT soit 6,27 % d'augmentation du montant du marché.

Eu égard au montant de cet avenant dépassant 5% du montant initial du marché et en application de l'article 49-1 de la loi 93-122 modifiée le 8 février 1995, l'avis de la commission d'appel d'offres a été recherché le 6 décembre 2006 et a émis un avis favorable.

Le financement de ces prestations est à imputer au budget annexe TRANSPORTS, Exercices 2006, 2007, Chapitre 23, compte 23150072.

En application des articles L 2121.12 et 2121.13 du Code Général des Collectivités Territoriales, le projet d'avenant est à la disposition des Conseillers communautaires qui peuvent venir le consulter à la Direction Centrale des Achats et Marchés.

Aussi, nous vous demandons, Mesdames et Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir entériner cet avenant et autoriser Monsieur le Président à signer :

- ✓ l'avenant n°1 au marché n° 01 200 U pour un montant de 56 556,80 € HT portant son nouveau montant à 958 227,80 €HT,
- ✓ tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 22 décembre 2006,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

M. ALAIN CAZABONNE

**REÇU EN  
PRÉFECTURE LE  
11 JANVIER 2007**

